

# Rapport d'activité

# 2021



Association pour la Promotion du label APP



## Table des matières

<b>L'APapp en 2021</b> .....	<b>3</b>
<b>Le réseau des APP en chiffres</b> .....	<b>5</b>
<b>La vie associative et statutaire</b> .....	<b>7</b>
La gouvernance .....	7
L'équipe .....	8
<b>Le label APP</b> .....	<b>9</b>
Suivi qualité et gestion .....	9
La communication sur l'offre de labellisation de l'APapp .....	10
La campagne de labellisation 2021 .....	10
<b>Recherche et développement</b> .....	<b>12</b>
Apprenant Agile .....	12
Projet [Re]connaissances .....	14
Projet Art-Connection .....	17
Projet SynAPPs – DEFFINUM .....	18
<b>Commission prospective</b> .....	<b>21</b>
<b>Formation</b> .....	<b>23</b>
La formation des professionnel·les du réseau .....	23
Première POEC de formateurs en APP .....	24
Les formations hors réseau APP .....	25
Les formateur·rices APapp intervenu·es en 2021 .....	25
La certification Qualiopi .....	25
<b>Les temps forts de l'année</b> .....	<b>26</b>
APP en Résonance .....	26
Le Comité national d'orientation et de suivi (CNOS) .....	26
Les Assises nationales du Réseau APP .....	26
<b>Autres actions au service du réseau</b> .....	<b>27</b>
Outillage du réseau .....	27
Communication .....	27
<b>La promotion de la démarche</b> .....	<b>28</b>
L'APapp miroir de l'expertise réseau auprès des institutions .....	28
Tour d'horizon des partenariats et rencontres .....	29
Interventions lors des manifestations partenaires .....	29
Implication dans des collectifs .....	30
<b>Certificats CléA et CléA numérique</b> .....	<b>31</b>
Bilan des certificats pour 2021 .....	31
Formation des évaluateurs du réseau .....	33
Campagne d'habilitation 2021 .....	33
Financements .....	33
Communication CléA numérique .....	34
Un nouveau partenaire CléA pour le réseau : Société Newrest Wagons-Lits .....	34
Promotion du CléA et liens avec les Transitions Pro .....	34

# L'APAPP EN 2021



## Un label reconnu

Label pédagogique et qualité, permettant l'obtention de la certification Qualiopi pour les actions de formation et la VAE



**102** sites de formation · **200** points d'accueil

**+ 5** sites labellisés en 2021

*Amiens (Somme), Chauny (Aisne), Loos (Nord), Paris 1 et Sainte-Marie-des-Champs (Seine-Maritime)*

**1** chantier

*Élargir le champ de la démarche APP à toute action de formation*

## Représenter et promouvoir

Membre fondateur du [FFFOD](#) et de l'association [Reconnaître](#).

Membre du comité consultatif de l'[ANLCl](#) et du conseil d'administration du [CMAtv](#).

Liens avec le [ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion](#) dans le cadre d'un conventionnement avec la [DGEFP](#) et d'échanges réguliers avec le [Haut-commissariat aux compétences](#).

Sollicitation en 2021 par le [ministère des Solidarités et de la Santé](#) pour contribution à la réflexion sur la création des contrats d'engagement jeune (CEJ).

## Innover et expérimenter

Le réseau APP et l'APapp travaillent main dans la main pour porter des projets d'innovation pédagogiques et organisationnels.

**2** projets de recherche et d'expérimentation en 2021

### Projet Art-Connection

*Mieux comprendre les compétences culturelles et modéliser leur mobilisation en formation et partout ailleurs (Erasmus+)*

### Projet [Re]connaissances

*Expérimenter des dispositifs d'accompagnement inclusifs pour les publics invisibles (PIC 100% inclusion)*

**1** candidature pour accompagner la transition numérique du réseau APP : **projet SynAPPs**

## Animer le réseau des APP

L'APapp assure l'animation nationale du réseau des APP. Plusieurs rendez-vous ont rythmé 2021...

### 3 évènements réguliers

- **APP en Résonance** 18-21 mai – *une semaine d'animations locales et nationales par le réseau*
- **Comité national d'orientation et de suivi** 6 juillet – *pour informer les partenaires*
- **Les Assises** 14-15 octobre – *les APP se retrouvent pour se rencontrer et échanger*

### Des propositions et sollicitations du réseau tout au long de l'année

*Webinaires, évènements thématiques, ateliers d'échanges de pratique, contribution aux projets du réseau...*

## Accompagner et professionnaliser

La formation du réseau APP par l'APapp, c'est, en 2021...

**344** professionnel·les formé·es

**5.171** heures de formation

**42** actions de formation

*Apprendre à apprendre, formateur en APP, nouveaux coordos, Apprenant Agile, mise en place d'une AFEST, évaluation CléA et CléA numérique, classe virtuelle et parcours FOAD..*

**1** première POEC pour la formation de futurs formateurs en APP.

## Proposer des services

L'APapp développe et propose des services au réseau APP, en s'appuyant sur sa R&D ainsi que sur les évolutions du monde de la formation.

**1** dispositif APP de validation des compétences et de certification au service des personnes accompagnées : Apprenant Agile

*Valoriser la mobilisation des soft skills et outiller la reconnaissance des personnes*

**2** habilitations nationales par Certif'Pro

*Permettre aux APP de proposer les certificats CléA et CléA numérique*

**2** partenariats avec les plateformes DALIA/ASSIMO et Onlineformapro

*Permettre l'achat groupé de licences à destination des apprenants en APP*



# LE RÉSEAU DES APP EN CHIFFRES

Né au milieu des années 80, le réseau a formé jusqu'à aujourd'hui plus de 3 millions de personnes dans l'ensemble de la France.

Les chiffres présentés ci-après sont issus de la plateforme de saisie des données statistiques APP. Chaque organisme labellisé APP doit saisir mensuellement les données permettant de mesurer et d'évaluer l'activité APP au sein de son organisme de formation.

## LE CONTEXTE DE 2021

Le réseau APP se distingue par son attachement à des saisies mensuelles de données concernant les publics accueillis. Agrégées, ces données permettent la mise en place de statistiques permettant de qualifier l'activité APP à l'échelle d'une ville, d'une région ou de l'ensemble du territoire. Elles permettent de **mieux identifier qui sont les personnes accueillies et formées dans les APP**, quels sont **leurs projets** et comment ces données évoluent pendant et à la suite de leur formation. Elles permettent aussi de comprendre la place des différentes modalités pédagogiques, des domaines de compétences et des financements pour chaque site labellisé.

**2021 a vu une relative reprise de l'accueil des personnes en formation.** La crise sanitaire a laissé des traces et le nombre de parcours recommence à progresser mais ne permet pas encore de revenir au niveau de 2019 et des années précédentes. Cette reprise modeste doit également être replacée dans le contexte d'une diminution sensible du nombre de sites labellisés APP au cours de l'année 2021 (de 110 à 102 sites labellisés).

## LES CHIFFRES CLES DE L'ANNÉE 2021

### Le réseau

**102** APP en France métropolitaine et DROM

Plus de **29 000** personnes ont été accueillies, positionnées et/ou orientées en APP.

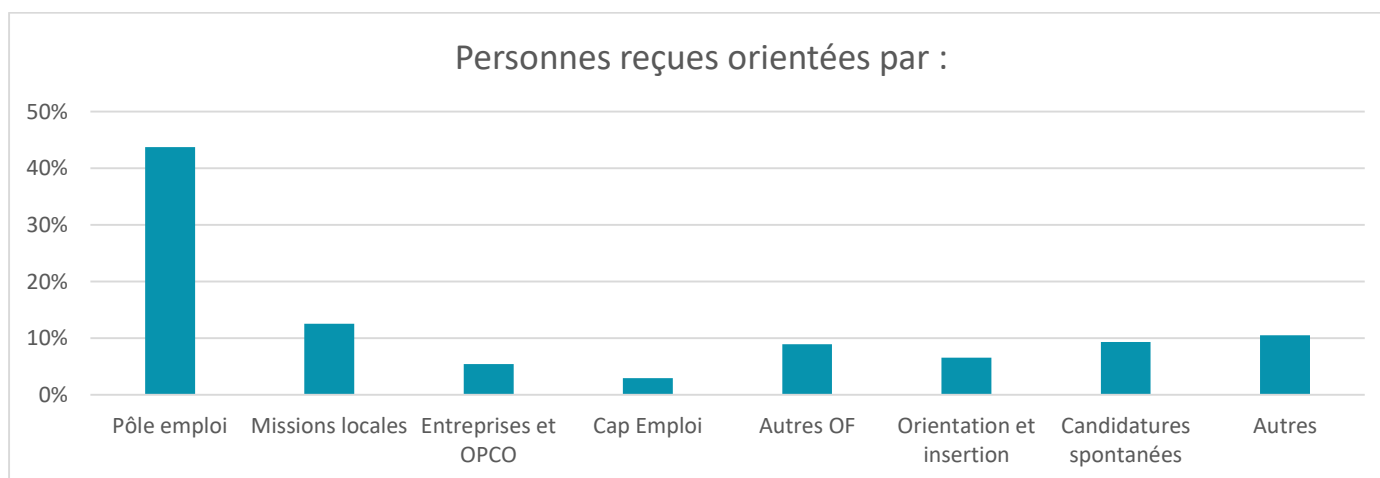
**25 770** personnes ont intégré un parcours de formation.

Cela représente plus de **3 600 000** heures de formation.



Les chiffres de l'année 2021 témoignent d'une **légère hausse du nombre de personnes** accompagnées par le réseau par rapport à 2020 (+7%). Cependant, le nombre d'heures de formation est quant à lui en hausse plus importante (+19%). 6,5% des heures de formations relèvent de la FOAD, ce qui est moins qu'en 2020 (13%) mais davantage qu'en 2019 (2%), ce qui laisse à penser que certaines modifications des pratiques pédagogiques induites par les confinements successifs pourraient bien perdurer.

Plus de quatre apprenants reçus sur dix sont orientés par Pôle emploi. Un apprenant sur dix est reconnu travailleur handicapé, tandis qu'un sur sept est bénéficiaire des minima sociaux.



## Pluralité des financements :

■ Régions      ■ Autres collectivités      ■ Entreprises et OPCO      ■ État  
■ Pôle emploi      ■ Sous-traitance OF      ■ Individuels payants      ■ Autres



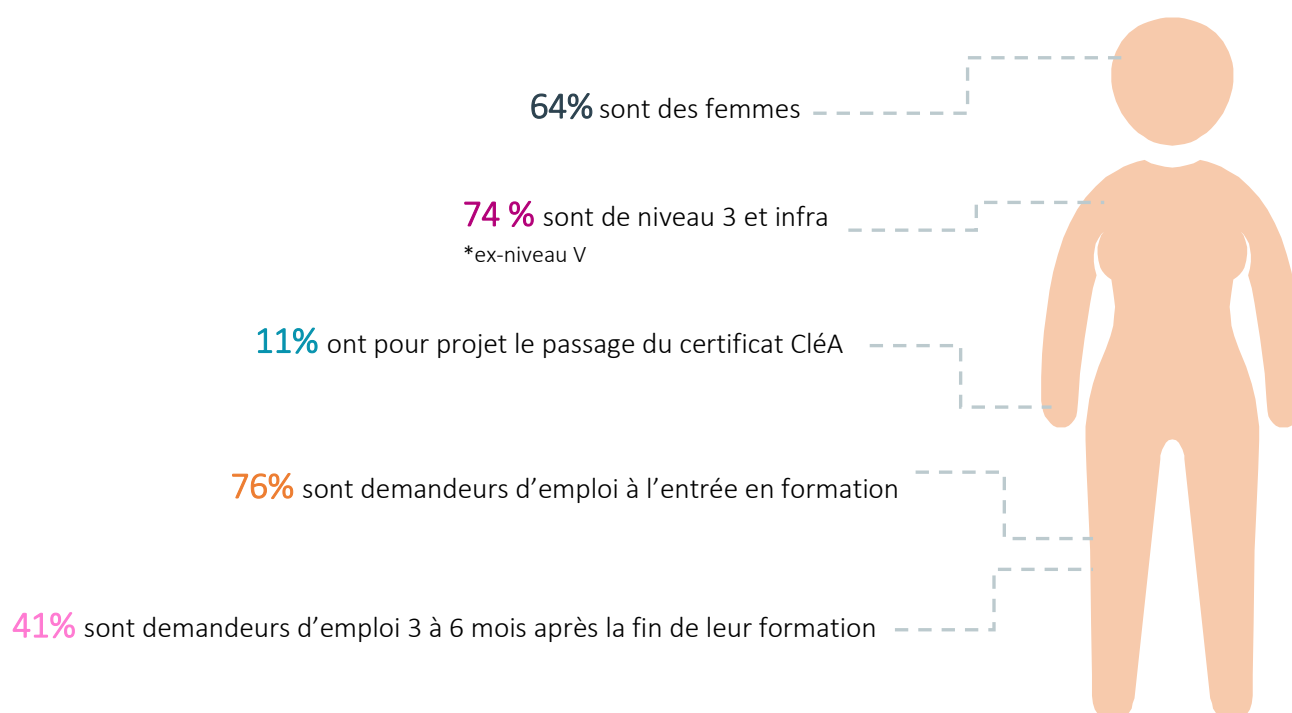
La majorité des heures de formation est financée par les régions (66%). L'importance des régions dans le financement des APP tend cependant à décroître, au profit des financements Pôle Emploi qui passent entre 2020 et 2021 de 2% à 16% des heures de formation.

**Comme les années précédentes, 87% des personnes accueillies en APP ont entamé une formation.** Cela vient confirmer l'inversement de la tendance observée après le constat fait fin 2018 de difficultés grandissantes à trouver un financement pour chaque personne exprimant une demande de formation.

**À son arrivée en APP, plus d'un apprenant sur neuf avait pour objectif le passage du certificat CléA.** Les projets majoritaires à l'entrée en formation restent l'accès direct à un emploi (33%) et l'entrée en formation qualifiante (22%).

**Les salariés représentent 9% des personnes formées en 2021 ce qui est nettement inférieur au niveau moyen des cinq dernières années (13%).** La diversification des financements reste à ce jour un des objectifs affichés du réseau APP, au vu de la très grande part qu'occupe le financement public, essentiellement par le biais des régions, pour des publics demandeurs d'emploi (76% en 2021).

## SUR PLUS DE 26.000 APPRENANT·E·S



# LA VIE ASSOCIATIVE ET STATUTAIRE

## LA GOUVERNANCE

**Six réunions de Bureau ont eu lieu en 2021** : 11 mars, 4 mai, 15 juin, 10 septembre, 20 octobre et 6 décembre

L'APapp est administrée par un Bureau de **10 membres** élus pour deux ans, représentatifs du réseau en termes de localisation (8 régions représentées), de taille et de nature d'organismes porteurs du label.

**Deux assemblées générales en 2021** : les 5 février et 9 juillet

- L'assemblée générale extraordinaire du **5 février 2021** : organisée à distance, son ordre du jour était la présentation pour validation de l'état intermédiaire des travaux de la commission prospective, ouverte en 2020, afin d'envisager la suite à leur donner. **L'Assemblée générale a, à cette occasion, donné mandat à l'APapp et à la commission prospective pour poursuivre ces travaux.**
- L'assemblée générale ordinaire de l'APapp s'est déroulée en ligne **le 9 juillet** et a comptabilisé 69 APP présents ou représentés. Il s'agissait d'une assemblée générale électorale, qui a procédé au renouvellement des membres du Bureau de l'APapp et du collège APP de la Commission nationale de labellisation.

Sept membres du Bureau de l'APapp ont vu leur mandat renouvelé :

- **Mylène Chassang**, ACPM, APP de Marseille, de Toulon, de Brignoles et d'Aubagne (PACA)
- **Fanny Doerr**, GIPFI SCOP, APP de Strasbourg sud (Grand Est)
- **Christian Legendre**, ACEREP R2D FORMATION, APP de Héricourt (Bourgogne-Franche-Comté)
- **Muriel Marseglia**, RE.FORM.E, APP de Strasbourg centre (Grand Est)
- **Omar Mostefaoui**, ORDINATHEM, APP de Hem (Hauts-de-France)
- **Yves Vernon**, MEDIA FORMATION, APP de Rouen rive droite (Normandie)
- **Christophe Wambst**, GRETA NORD ALSACE, APP de Haguenau et de Saverne (Grand Est)

Trois membres ont rejoint le Bureau dans sa nouvelle composition :

- **Jocelyne Guichard**, AREP, APP de Saint-Pierre (La Réunion)
- **Antonia Roldan**, LRF, APP de Toulouse (Occitanie)
- **Christophe Straumann**, CFA du pays de Montbéliard, APP de Béthoncourt (Bourgogne-Franche-Comté)

Le Bureau nouvellement élu a confié les responsabilités suivantes à :

- **Président** : Yves Vernon
- **Trésorière** : Mylène Chassang
- **Secrétaire** : Christophe Wambst

**Marie Boucon, vice-présidente** de l'APapp sur le précédent mandat, a annoncé à l'occasion du Bureau du 4 mai qu'elle ne renouvelait pas sa candidature au Bureau à l'Assemblée Générale de juillet, puisque prenant sa retraite.

Le collège APP de la Commission nationale de labellisation :

- **Bruno Bataille**, GRETA NORD ALSACE, APP de Haguenau et de Saverne (Grand Est)
- **Francine Bukuru**, AIDÉQ, APP de Saint-Quentin, de Chauny et d'Amiens (Hauts-de-France)
- **Lionel Emery**, FCP Atelier de Préformation, APP de Marquette-lez-Lille (Hauts-de-France)
- **Maryse Leguay**, IRFA Formation, APP de Caen-Hérouville (Normandie)
- **Corinne Rusolen**, CLIPS, APP de Lillebonne (Normandie)
- **Nicolas Staerk**, ARFP, APP de Mulhouse (Grand Est)
- **Christophe Vautrin**, CAPS, APP de Rouen Rive Gauche (Normandie)

Ancien animateur national du réseau des APP, **Michel Tétart** continue d'accompagner bénévolement et activement le réseau via sa fonction particulière de « conseiller » auprès de l'APapp, fonction qu'il exerce notamment au sein du Bureau de l'APapp et de la CNL.

## L'ÉQUIPE

Beaucoup de mouvements dans l'équipe de l'APapp en 2021 dont les missions ont été également particulièrement bousculées par les circonstances sanitaires.

À compter du 22 janvier, en soutien à l'expérimentation « 100 % inclusion » [Re]connaissances, l'APapp a recruté à mi-temps **Grégoire Barreault** pour un an en tant que Chargé de mission gestion administrative et financière de projet à l'APapp.

**Nahissa Uk**, référente nationale CléA pour le réseau, a quitté l'APapp en mai : après sept ans à l'APapp, elle a rejoint l'équipe de Certif'Pro au poste de chargée de mission SI/métiers, reconnaissance de son expertise et de l'image du réseau au sein de cette instance.

**Chantal Séveno** a intégré à plein temps l'équipe de l'APapp également en mai : elle est la nouvelle interlocutrice sur CléA et CléA numérique sur la moitié de son temps, l'autre moitié étant consacrée à maintenir la dynamique de formation sur Apprenant Agile et contribuer à la mutualisation des outils sur [Re]connaissances.

Après près de trois années passées à l'APapp au poste d'assistant administratif et comptable, **Vincent Carcone** a quitté en décembre l'association pour se consacrer à de nouveaux projets personnels et professionnels.

L'équipe APapp en 2021 :



**Laurence Martin**

Directrice



**Laure Pillias**

Directrice adjointe et animatrice nationale



**Nahissa Uk**

Chargée de projet et d'ingénierie pédagogique  
Référente nationale CléA pour le Réseau APP (jusqu'à mai 2021)



**Chantal Séveno**

Chargée de mission ingénierie pédagogique  
Référente nationale CléA pour le Réseau APP (à partir de mai 2021)



**Isabelle Salvi**

Cheffe de projets R&D en pédagogie - Référente Apprenant Agile



**Ferdinand Cazin**

Chargé de missions labellisation et communication



**Vincent Carcone**

Assistant administratif et comptable



**Grégoire Barreault**

Chargé de mission gestion administrative et financière de projet



# LE LABEL APP

## SUIVI QUALITE ET GESTION

### Les enjeux de la labellisation en 2021

Près de la moitié des APP a renouvelé son label en 2021, dans un contexte toujours impacté par la crise sanitaire. En plus de cette activité liée aux cycles de labellisation, la question de l'ouverture du label (voir pp.21-22), concrétisation des travaux de la commission prospective entamés début 2020, a marqué l'année 2021.

La communication sur l'offre de labellisation de l'APapp auprès de nouveaux organismes, notamment par le biais de webinaires, a également été poursuivie.

### Les conséquences durables de la crise sanitaire

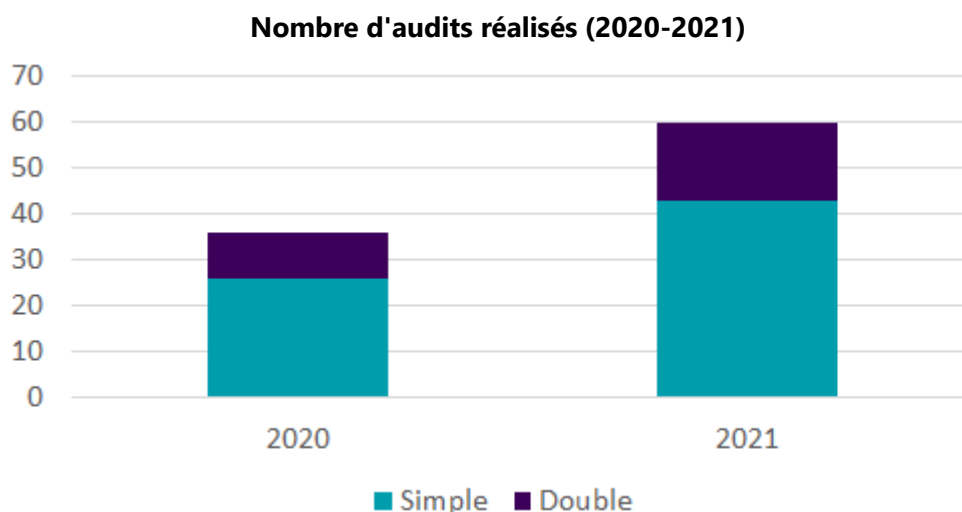
De nouveau en 2021, la crise sanitaire a contraint la commission nationale de labellisation (CNL) à ne se réunir qu'en ligne.

Pour des raisons similaires, les audits de renouvellement ont encore été très majoritairement organisés à distance. Cette modalité a permis de maintenir les audits aux dates prévues et de garantir la disponibilité d'un auditeur quelle que soit la zone géographique de l'organisme évalué.

La possibilité de prorogation du label mise en place en 2020 pour les APP qui n'étaient pas en mesure d'organiser leur audit de renouvellement, même à distance, n'a plus été proposée que quatre fois en 2021.

### Labellisations Qualiopi à travers l'obtention du label APP

Les organismes porteurs d'APP ont, en 2021, continué de faire appel à l'APapp pour l'obtention de leur certification Qualiopi. Sur soixante audits d'APP réalisés en 2021, dix-sept étaient des audits doubles label APP + certification Qualiopi. Comme en 2020, un peu plus d'un quart des organismes porteurs d'APP fait appel à l'APapp pour sa certification Qualiopi.



La majorité des organismes porteurs d'APP ayant sollicité un audit double sont des organismes mono-site. Certains organismes multi-sites ont également profité de cette nouvelle offre de certification, en élargissant parfois le périmètre de l'APP à un site qui n'en faisait pas précédemment partie. Sur la période 2020-2021, la durée moyenne d'un audit double est ainsi de 1,26 jours.

## LA COMMUNICATION SUR L'OFFRE DE LABELLISATION DE L'APAPP

Pour assurer la promotion de la démarche APP et la diffusion de ses offres de labellisation, l'APapp a participé en 2021 à deux webinaires destinés aux organismes de formation en quête d'information sur le label APP et la certification Qualiopi :

- Le 16 mars, pour une intervention à deux voix entre l'APapp et l'APP d'Héricourt, à l'invitation d'Emfor, Carif-Oref de Bourgogne-Franche-Comté. [Replay disponible ici](#).
- Le 24 mars, lors d'un webinar organisé par l'APapp, et suite auquel plusieurs organismes ont demandé à être recontactés, aboutissant depuis à la labellisation d'un nouvel APP.

Pour ce dernier évènement, une campagne de publicité sur LinkedIn a permis, comme en 2020, de toucher de nouveaux organismes de formation.

## LA CAMPAGNE DE LABELLISATION 2021

Le réseau APP a connu en 2021 une vague de labellisations aboutissant au renouvellement du label APP pour quarante-neuf APP et à la labellisation initiale de cinq nouveaux sites, dont un est porté par un organisme rejoignant le réseau. Se sont ajoutés à ces labellisations huit dossiers d'évaluations intermédiaires ainsi que quatre dossiers de prorogation du label.

### **Cinq nouveaux APP en 2021 :**

- L'AIDEQ, organisme porteur de l'APP de Saint-Quentin (Aisne) depuis 2018 a procédé à la labellisation de deux autres sites de formation à **Chauny** (Aisne) et à **Amiens** (Somme).
- L'AREFEP a intégré le réseau APP avec la labellisation de son site situé à **Loos** (Nord).
- Le CLIPS, organisme porteur de l'APP de Lillebonne (Seine-Maritime), a fait labelliser son autre site, à **Sainte-Marie-des-Champs** dans le même département.
- La Sauvegarde de l'Adolescence a procédé à la labellisation de son second site de formation dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de **Paris** qui vient rejoindre le site déjà labellisé du XI<sup>ème</sup> arrondissement.

Pour étudier ces 66 dossiers, la Commission Nationale de Labellisation s'est réunie à six reprises les 11 février, 25 mars, 20 mai, 10 juin et 7 octobre et 2 décembre (moyenne de onze dossiers par CNL pour 15 en 2020).

Les demandes de mise en conformité formulées par la commission ont notamment porté sur des incohérences dans les statistiques déclarées pour l'activité APP et des éléments manquants relatifs au contrat individuel de formation ou à la législation encadrant les organismes de formation.

## Répartition des APP par région au 31 décembre 2021

Région	Nombre d'APP	Région	Nombre d'APP
Auvergne Rhône-Alpes	2 (=)	Occitanie	7 (-4)
Bourgogne Franche-Comté	6 (=)	Pays de la Loire	1 (=)
Bretagne	1 (=)	Provence-Alpes-Côte d'Azur	8 (=)
Centre-Val de Loire	1 (=)	Guadeloupe	0 (=)
Corse	0 (=)	Guyane	1 (=)
Grand Est	9 (=)	La Réunion	3 (=)
Hauts-de-France	13 (+3)	Martinique	2 (=)
Île-de-France	19 (-4)	Mayotte	2 (=)
Normandie	14 (+1)	Saint-Pierre-et-Miquelon	1 (=)
Nouvelle-Aquitaine	12 (-5)	<b>TOTAL</b>	<b>102 (-8)</b>

Malgré les entrées dans le réseau, l'année 2021 a vu le nombre d'APP décroître avec la fermeture de treize sites dont onze étaient portés par sept organismes ayant quitté le réseau. Cela ramène le nombre d'APP à cent-deux fin 2021.

Les difficultés qui pèsent sur les organismes de formation et auxquelles les APP n'échappent pas (pressions administratives et financières) amènent l'APapp à poursuivre ses efforts pour accompagner le réseau et intensifier sa prospection pour respectivement consolider et développer le réseau - et le modèle économique associé.

# RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

## APPRENANT AGILE

### Point de l'avancée du dispositif et de la certification Apprenant Agile en 2021

De plus en plus d'apprenants en APP travaillent à l'identification et la valorisation de leurs compétences via les badges numériques APP. À la veille de 2022, ce sont près de 1.200 apprenant-es en APP qui ont obtenu au moins un badge sur la plateforme Apprenant Agile et quinze personnes qui ont obtenu la certification Apprenant Agile.

La qualité des dossiers associés aux badges APP et à la certification mérite d'être soulignée. Ils révèlent des témoignages forts de la part des apprenants investis sur ces parcours réflexifs leur permettant de prendre conscience de leurs talents, laissant clairement transparaître l'importance que cette approche revêt pour eux.

*"L'accumulation de mes différentes réussites et les résultats positifs de différents choix que j'ai pu faire dans ma vie récemment ainsi qu'une meilleure connaissance de soi font que je suis beaucoup plus confiante qu'auparavant. Lorsque l'on a confiance en soi, on ose plus et donc je peux dire que je suis aussi plus courageuse..."*

*"Je ne me rendais pas forcément compte de l'ensemble du chemin que j'ai pu parcourir car je ne m'étais jamais interrogée sur ma manière de procéder dans des situations bien précises. Prendre le temps de détailler, analyser, argumenter avec d'autres personnes m'a permis aujourd'hui de comprendre ma manière de penser, ma manière de procéder."*

– Extraits de dossiers de demande de certification d'apprenants

Ces témoignages font écho aux "Paroles d'apprenants" recueillies en 2014, point de départ de la réflexion sur la nécessité de formaliser tout ce que l'APP apporte aux personnes qui passent entre ses murs.

C'est tout cela que la certification Apprenant Agile a pour objectif de rendre visible, et certains orienteurs et financeurs y sont sensibles. Le GRETA Nord Alsace, porteur des APP d'Haguenau Alsace du Nord et de Saverne Alsace Bossue, a ainsi intégré dans sa réponse à l'appel d'offre de la région Grand Est la certification Apprenant Agile, proposition que la région a décidé de financer.

### Déploiement de la prise en main du dispositif au sein du réseau

L'ingénierie de la formation-action, permettant aux membres du réseau de s'approprier les principes de reconnaissance, valorisation et validation du dispositif et de la certification Apprenant Agile, n'a eu de cesse d'évoluer avec les pratiques du réseau. Les exemples de parcours de plus en plus nombreux, d'apprenants engagés dans le dispositif, deviennent de précieux supports pédagogiques.

Patricia Bonnet d'Elab Conseils, formatrice à l'APP de Montauban, est venue renforcer l'équipe des formateur-trices expert-es de l'APapp. Praticienne de la première heure des badges APP, elle a personnellement accompagné plusieurs apprenantes jusqu'à la certification Apprenant Agile. Elle assure à présent l'animation de plusieurs promotions de formation et d'actions de formations thématiques autour du dispositif Apprenant Agile.

- En parallèle et pour soutenir la mise en place du dispositif Apprenant Agile au sein des structures APP, Isabelle Salvi, cheffe de projets R&D de l'APapp et référente nationale du dispositif Apprenant Agile, a animé à partir de février des ateliers d'échanges de pratique le dernier vendredi de chaque mois.
- Un accompagnement personnalisé est proposé aux formateur-trices ayant achevé leur formation visant notamment l'obtention des badges dédiés aux professionnels APP. À l'instar de ce qu'ils demandent à leurs apprenants, les professionnels APP sont amenés à constituer un dossier de preuves et produire une formalisation pour valider ces badges. **Huit professionnels ont validé des badges Valorisateur de compétences et Valorisateur de projets** en 2021.

## Quelques chiffres clés de la professionnalisation du réseau en 2021 sur ce dispositif :

250 professionnels du réseau disposent d'un compte sur la plateforme Apprenant Agile, dont 51 ont été formés en 2021 :

- **2 promos de formation-action inter**
  - Janvier-mars, avec les référent-es de parcours [Re]connaissances, (5 participant-es de 5 APP)
  - Février-juillet (12 participant-es de 6 APP)
- **3 promos de formation-action intra :**
  - Mars-avril, à destination de l'équipe des APP Haguenau et Saverne (12 participant-es)
  - Septembre-décembre, à destination de l'APP de Strasbourg Centre (12 participant-es)
  - Octobre 2021-mars 2022 , à destination de l'équipe de l'APP de Villemomble, (10 participant-es)
- **9 ateliers mensuels d'échanges de pratiques** (70 participant-es, 28 APP)

## Dossier de demande de renouvellement de la certification Apprenant Agile

La certification Apprenant Agile a été déposée à l'inventaire du CNCP en octobre 2018.

Arrivant à son terme de 3 ans en décembre 2021, l'APapp a réalisé les démarches pour la reconduction de l'inscription de la certification Apprenant Agile au répertoire spécifique France Compétence. Le dossier a fait l'objet en janvier 2022 d'un ajournement pour demande d'informations complémentaires.



## **PROJET [RE]CONNAISSANCES**

**Financé dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences (PIC), ce projet a pour ambition de repérer, mobiliser, former et accompagner vers l'emploi près de 500 personnes qui en sont très éloignées, sur une période de près de deux ans en proposant des parcours sur-mesure.**

Mis en œuvre sur quatre territoires par six APP (Barbezieux, Dieppe, Dijon, Petit-Quevilly, Rouen Rive Droite et Sète), le projet [Re]connaissances est supervisé par l'APapp qui en assure le suivi et la gestion financière globale ainsi que la promotion. L'équipe nationale contribue à l'ingénierie et accompagne les équipes APP sur le volet Apprenant Agile et la proposition des badges numériques.

Le nombre de parcours proposé (150 environ) est, pour l'ensemble des territoires et à ce stade du projet, inférieur aux prévisions pour 2020 et 2021. Cela s'explique par le retard occasionné par la crise sanitaire, sur le démarrage de parcours ainsi que sur la mise en œuvre du projet avec les premières étapes de travail partenarial pour repérer les personnes et organiser l'orientation des bénéficiaires. Notre objectif : rattraper ce retard en sollicitant pour 2022 un allongement de quatre mois de la durée totale du projet pour l'amener au 31 décembre 2022.

### **Gestion et animation nationale du projet**

- Mobilisation de l'équipe APapp sur le projet : Isabelle Salvi en tant que référente Apprenant Agile, Chantal Séveno sur le champ de la professionnalisation et Ferdinand Cazin sur celui de l'outillage numérique des APP en lien avec le projet.
- Formation des équipes du projet au dispositif Apprenant Agile ainsi qu'à l'utilisation de la plateforme de badges numériques Open Badge Factory.
- Création d'une plateforme numérique de suivi des parcours [Re]connaissances. Cette plateforme, utilisée par les référents de parcours, permet de recueillir les données concernant les bénéficiaires du projet. Sa mise en place relève d'un double besoin : fournir à la DGEFP des données trimestrielles sur les parcours des bénéficiaires et leurs caractéristiques socio-économiques et mieux comprendre les expérimentations qui composent le projet [Re]connaissances avec la collecte de données supplémentaires.
- Organisation à partir de mai d'ateliers mensuels pour les référents de parcours ainsi que d'ateliers mensuels pour les référents cartographes et coordonnateurs territoriaux du projet.
- Organisation et animation de six comités de pilotage nationaux (28 janvier, 16 février, 14 avril, 5 mai, 8 juillet et 8 octobre).
- Organisation et animation d'un septième comité de pilotage les 18 et 19 novembre en présence de la Caisse des Dépôts, la DGEFP, le CMAtlv et l'association Reconnaître. Ce Copil à mi-parcours du projet portait un enjeu majeur : rendre visible aux financeurs et partenaires la valeur ajoutée des actions menées par des apprenants et des équipes. Tous les territoires étaient représentés totalisant quarante-deux participants, dont vingt partenaires nationaux et territoriaux.

Simultanément au comité de pilotage de novembre, l'APapp a organisé des groupes de travail avec les équipes porteuses des projets territoriaux. Les équipes des territoires respectifs ont ainsi pu partager leurs déclinaisons du projet et échanger sur leurs pratiques.

- **Janvier** : recrutement de Grégoire Barreault (mi-temps) pour un an en tant que Chargé de mission gestion administrative et financière de projet.
- **Janvier à juillet 2021** : étude puis **développement d'une solution web** (plateforme) pour le suivi des données sur les bénéficiaires et les parcours
- **Février-mars** : mise en place d'**outils et de canaux de partage** via deux espaces interactifs et collaboratifs dédiés au projet - SLACK et PADLET.
- **Mai** : sortie du « **Livret pour le suivi qualitatif de l'expérimentation** » à destination des acteurs principaux du projet chez les professionnels – référents de parcours, référents cartographe et coordonnatrices territoriales.
- **Mai** : sortie du **questionnaire de satisfaction et d'évaluation des bénéficiaires**
- **Juillet** : lancement du **recueil « Paroles d'apprenants agiles »** auprès de chaque territoire
- **Octobre** : recueil de **vidéos témoignages**. Deux premières vidéos de témoignages ont été récoltées.
- **Octobre** : organisation d'une **semi-journée de dissémination**, d'un **COFIL exceptionnel** et du **travail sur le rapport intermédiaire**.

### Rapport intermédiaire : les premiers enseignements

Les avancements du projet à mi-parcours ont été synthétisés fin 2021 dans un rapport intermédiaire transmis à la DGEFP et à la Caisse des Dépôts. Concrètement, l'accueil de bénéficiaires a débuté :

- En septembre 2020 à Dijon
- En novembre 2020 à Barbezieux
- En mars 2021 en Normandie
- En septembre 2021 à Sète

Au mois de novembre, cent vingt-trois parcours avaient débuté et vingt-six étaient alors terminés avec une durée moyenne des parcours établie à neuf mois et demi. Le profil de bénéficiaires qui se dégage à ce stade du projet :

- L'âge médian des bénéficiaires est de 36 ans
- 53% sont des femmes
- 64% résident en zone de revitalisation rurale (54%) ou en quartier prioritaire de la politique de la ville (10%)
- 34% sont allocataires du RSA ou d'autres minima sociaux
- Leur niveau de formation est globalement faible
- 54% des bénéficiaires cumulent au moins deux des sept difficultés identifiées relatives à la santé, la mobilité, l'isolement, etc. et 31% en cumulent au moins trois.

Ces parcours sont d'une grande richesse et permettent à l'APapp et aux APP impliqués dans le projet d'imaginer de nouvelles façons de travailler avec leurs partenaires pour des parcours sans coutures.

Quels que soient les territoires d'expérimentation du projet, les propositions pédagogiques et extra-pédagogiques faites aux bénéficiaires du projet leur ont permis de tisser des liens, mieux se connaître et prendre confiance en eux. Plusieurs bénéficiaires du Sud Charente et de Normandie ont ainsi témoigné de leurs parcours dans le cadre des Assises du réseau au mois d'octobre (voir p.26).

### Une expérimentation accompagnée et suivie de près par l'acteur public

Tout au long de l'année, l'APapp a entretenu des contacts avec le Haut-Commissariat aux compétences, la DGEFP et la Caisse des Dépôts en fonction des sujets et problématiques. Le projet [Re]connaissances a bénéficié d'une oreille attentive de leur part au vu des propositions portées par le réseau dans ce cadre.

- 7 juin : présentation par la DGEFP de la réforme portant sur l'extension de la rémunération et de la protection sociale aux jeunes en parcours d'accompagnement financés par l'État au titre de 100% inclusion.
- 15 septembre : entretien de capitalisation entre l'APapp et la DGEFP.
- 24 novembre : entretien de capitalisation PIC via le cabinet Boumendil & consultants missionné pour contribuer à la capitalisation des actions remarquables de l'appel à projets 100% inclusion. L'objectif : identifier dans [Re]connaissances les bonnes pratiques à valoriser et préparer le recueil de ces informations.

## Résonance du projet [Re]connaissances

Dans le cadre du « Mois de l'innovation », le projet [Re]connaissances a été sélectionné au titre d'une pratique remarquable. L'APapp est donc intervenue lors de cet événement organisé le 25 novembre par le Haut-Commissariat aux compétences portant sur la capitalisation des appels à projets du PIC. En lien avec la thématique « Nouvelle place faite aux bénéficiaires », des sessions d'échanges entre lauréats ont eu lieu autour de pratiques remarquables des appels à projets 100% inclusion et Repérage des invisibles. Une interview filmée de Laurence Martin a été réalisée à cette occasion.

- [Visionner "Nouvelle place faite aux bénéficiaires" \(Mois de l'Innovation\) – le projet \[Re\]connaissances](#)

À l'initiative du Haut-Commissariat, l'APapp a été invitée à participer aux travaux menés par le ministère de la Solidarité et de la Santé sur la thématique des contrats d'engagement jeunes (CEJ) à destination des jeunes précaires en rupture au titre de l'expérimentation menée via [Re]connaissances.

L'APapp a également participé aux réunions de concertation organisées par le délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté les 13 et 20 décembre. Elle a finalement assisté à une réunion dédiée au CEJ à destination des jeunes les plus en difficulté le 16 décembre en présence d'Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du logement et Brigitte Klinkert, ministre déléguée chargée de l'insertion.

# [RE]. connaissances

Projet cofinancé dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences.

Financé  
par



PLAN  
D'INVESTISSEMENT  
DANS LES COMPÉTENCES



Opéré par



BANQUE des  
**TERRITOIRES**  
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS



## PROJET ART-CONNECTION

Sur l'inspiration d'une création de l'artiste néerlandais M. C. Escher, connu pour ses œuvres souvent inspirées des mathématiques, le logo Art-Connection symbolise le développement des compétences individuelles et collectives à partir des situations culturelles. Il évoque également la façon dont les cultures sont imbriquées et s'influencent mutuellement pour agir sur la transformation des individus et plus globalement sur l'évolution du monde.

### Un site pour suivre l'avancée du projet

Le projet Art-Connection dispose dorénavant d'un logo et d'un site internet dédié : [www.art-connection.eu](http://www.art-connection.eu). Le site présente toutes les informations nécessaires à la compréhension du projet ainsi que les actualités des quatre partenaires européens du projet à travers des rubriques thématiques.



### La feuille de route

L'année 2021 a été consacrée à la deuxième étape du projet, à savoir l'organisation, la mise en œuvre et le suivi de la recherche-action participative Art-Connection. Tout au long de l'année, les partenaires ont travaillé avec les équipes engagées dans la recherche-action participative. En France, l'APapp s'est focalisée sur deux terrains d'étude avec les équipes de deux APP :

- L'APP de Barbezieux (Nouvelle-Aquitaine) porté par l'AAISC dans le cadre également du projet [Re]connaissances
- L'APP de Marquette-lez-Lille (Hauts-de-France) porté par le FCP-Atelier de Préformation

L'APapp s'est rendue à Barbezieux les 19 et 20 juillet et à Marquette-lez-Lille le 28 juillet et les 3 et 4 novembre pour rencontrer les équipes.

La finalité des recherches-actions participatives est de chercher à saisir comment l'entrée culturelle impacte les activités éducatives et de comprendre le lien entre activités culturelles et activités d'apprentissage. Il s'agit également de développer des supports pédagogiques pour la professionnalisation des acteurs de l'éducation et de l'accompagnement des jeunes et des adultes. La réalisation la plus emblématique sera la production d'un **référentiel du Connecteur Culturel**.

En France, les deux terrains d'expérimentation vont permettre d'observer ce que l'entrée culturelle permet dans un contexte d'autoformation accompagnée. De plus, il s'agira également de tirer des enseignements de constructions de partenariats culturels réussis, appréhendant le territoire comme apprenant.

### Les moments forts de l'année 2021

- 1<sup>er</sup> et 2 juillet : VI<sup>ème</sup> Forum du Comité Mondial des Apprentissage tout au long de la vie (CMATlv). L'APapp a animé un atelier intitulé « Quels définition et usages des soft-skills pour un épanouissement personnel et professionnel durables ? », aboutissant à cinq recommandations :
  1. Contribuer à l'essor d'un nouvel écosystème de l'apprentissage valorisant l'autonomie ainsi que la reconnaissance de l'individu dans sa globalité avec compréhension des expériences vécues et prise en compte de toutes ses dimensions : personnelle, culturelle, sociale, professionnelle,
  2. Contribuer au développement de la reconnaissance des apprentissages non formels et informels,

3. Promouvoir des dispositifs qui offrent des temps, des espaces et des supports propices au développement de la réflexivité et la prise de conscience des moments de l'autoformation,
  4. Redéfinir et accompagner l'évolution de l'identité professionnelle des enseignants-formateurs, susciter l'envie de former autrement et les accompagner dans le développement d'une posture de facilitateur-accompagnateur,
  5. Contribuer à lever les freins institutionnels en considérant l'éducation permanente et le développement de l'autonomie comme un investissement et non un coût.
- 22 septembre : troisième réunion transnationale entre partenaires et premier événement de dissémination du projet à Rome pour débattre de l'impact de la dimension culturelle sur le développement de l'*empowerment* et la cohésion sociale et avancer sur leurs chantiers du référentiel et de la mallette pédagogique du Connecteur culturel.
  - 19-21 octobre : l'université de Loughborough, au Royaume-Uni a organisé pour ses partenaires du projet Art-Connection, dont trois salariées de l'équipe APapp, trois journées de formation en ligne, dédiées à un outil de storytelling.
  - 3-4 novembre : quatrième réunion transnationale : visite de l'APP de Marquette-lez-Lille et immersion culturelle au théâtre du Prato organisée par Corinne Gosset, médiatrice culturelle-coordinatrice de territoire Insertion Culture.

L'évènement public de dissémination des résultats des quatre recherches-actions participatives aura lieu les 29 et 30 juin 2022 à Paris, pendant les Assises du réseau APP.

Le projet Art-Connection prendra fin en août 2022 suite à quoi les livrables du projet seront publiés sur le site internet du projet.

## **PROJET SYNAPPS – DEFFINUM**

La première vague de l'appel à projets **Deffinum !** - « **Dispositifs France formation innovante Numérique** » - a été lancée le 1er juin. Dans le cadre du PIC (Plan d'investissement dans les compétences), l'appel à projets se donne pour objectifs d'accélérer la transformation de la formation par le soutien à des projets émanant de consortiums ou groupements d'acteurs qui souhaitent accélérer l'hybridation de leurs formations et déployer des pédagogies innovantes, notamment des pédagogies plus actives, et cela afin de rendre l'apprenant véritablement acteur de ses apprentissages.

### **Enjeux et grandes lignes de la candidature APapp – réseau APP**

Cet appel à projet fait largement écho aux enjeux identifiés par la commission prospective APP : accompagner le changement au sein des organismes de formation, outiller l'ouverture et le déploiement de la démarche APP (pédagogie active, apprendre à apprendre, personnalisation) au sein des équipes et organismes. L'équipe de l'APapp a été missionnée pour déposer un projet permettant d'atteindre les objectifs suivants :

- Accompagner l'ouverture du label APP dans le déploiement de la démarche APP hors du périmètre traditionnel des compétences clés, soit accompagner l'évolution des pratiques et des organisations ;
- Apporter au réseau les réponses aux besoins numériques et technologiques d'évolutions des pratiques ;
- Se donner les moyens d'avoir une véritable communauté de pratiques.

### **Une implication massive du réseau pour une candidature APP au plus près des besoins**

Un appel au réseau a été lancé pour constituer un **comité consultatif Deffinum**. Représentatif du réseau, celui-ci s'est réuni à six reprises entre juin et octobre.

Initialement prévu pour août, le dépôt des candidatures a été reporté en octobre ce qui a permis à l'APapp de débiter un « **tour des régions** » et d'organiser des groupes thématiques venant compléter les travaux du comité Deffinum. Deux réunions de bureau ont également été dédiées au projet Deffinum du réseau APP, dénommé **SynAPPs**.

Membres du comité consultatif Deffinum, appuyés selon les thématiques de membres de leurs équipes :

- **Nathalie Auvray** - APP de Rouen Rive Droite
- **Yamina Bouayad** - APP de Sète
- **Virginie Chabonais** - APP de Cognac
- **Estelle Clémenceau** - APP de Cognac
- **Fanny Doerr** - APP de Strasbourg Sud
- **Jocelyne Guichard** - APP de Saint-Pierre
- **Teddy Labbens** - APP d'Arras
- **Christian Legendre** - APP d'Héricourt
- **Muriel Marseglia** - APP de Strasbourg Centre
- **Etienne Mensch** - APP de Strasbourg Sud
- **Maurice Monoky** - APP d'Arras
- **Omar Mostefaoui** - APP de Hem
- **Antonia Roldan** - APP de Toulouse
- **Yves Vernon** - APP de Rouen Rive Droite
- **Christophe Wambst** - APP de Haguenau et APP de Saverne

Groupe de travail thématique Accompagnement, au titre de leurs fonctions de formatrices expertes APapp :

- **Yamina Bouayad** - APP de Sète
- **Myrna Jacquin** - APP de Mulhouse
- **Chantal Séveno** - APapp

Groupe de travail thématique Outillage :

- **Arnaud Briffault** - APP de Dijon
- **Nicolas Colombet** - APP de Dijon
- **Alicia Comtois** - APP de Saint-Pierre
- **Cindy Djerouat** - APP de Toulouse
- **Françoise Domitile** - APP de Saint-Pierre
- **Bertrand Fidanza** - APP de Dijon
- **Denise Honorine** - APP de Saint-Pierre
- **Annie Limbach** - APP de Montbéliard
- **Maryse Lucas** - APP de La Ferrière
- **Jasmine Turpin** - APP de Saint-Pierre
- **Fabienne Somnica** - APP de Saint-Pierre

Le **tour des régions** de l'APapp, débuté en août, a permis de construire le projet SynAPPs avec les équipes des APP. Le réseau a exprimé ses besoins et sa perception des changements initiés autour de l'ouverture du label APP. Cinq rencontres ont eu lieu en 2021, avec les APP de Bourgogne-Franche-Comté, d'Occitanie, de Nouvelle-Aquitaine, des Hauts-de-France et du Grand Est.

Pour nourrir le **volet numérique et outillage du projet**, l'APapp a rencontré des prestataires partenaires du réseau porteurs de plateformes et recommandés par celui-ci. Ont ainsi été entendus les partenaires suivants : TBC (APP de Châtillon et de Clichy), Stratice et HSP.

### Identification des structures concourant à la réalisation du projet

Lors du dépôt de candidature, **onze organismes de formation porteurs d'APP** se sont engagés à contribuer à une modélisation d'organisation apprenante au bénéfice du réseau. Représentatif de la diversité du (territoire, taille, publics accueilli, ancienneté), ce panel va permettre une modélisation au plus près des attendus du réseau.

**ACEREP** – APP d'Héricourt

**ACPM** – APP de Marseille, APP de Toulon, APP de Brignoles Provence Verte, APP d'Aubagne

**AFP2i** – APP d'Arras

**APEJ** – APP de Cognac, APP de Saintes

**AREP** – APP de Saint-Pierre

**AREPSHA CREPSE** – APP de Saint-Étienne

**CFA Bassin Formation COBAS** – APP d'Arcachon-La Teste de Buch

**CFA Pays de Montbéliard** – APP de Montbéliard-Bethoncourt

**Lieu Ressource Formation** – APP de Toulouse

**Média Formation** – APP de Rouen Rive Droite

**SCIC IFAD** – APP des Piémonts-Lodève

## Fiche du projet SynAPPs

Intitulé SynAPPs en référence à une connectique humanisée fédératrice, le projet du réseau APP est pensé en plusieurs briques complémentaires. Celles-ci nourrissent un projet de déploiement d'une organisation apprenante mettant en œuvre une démarche pédagogique pertinente, outillée par le progrès technique au bénéfice de tous les apprenants qu'elle accueille. Cette structure dynamique propose un environnement d'apprentissage ouvert, apprenant de ses pratiques et s'organisant de manière à toujours être en phase avec les besoins de toutes les parties prenantes : équipes APP, apprenants, partenaires.

Le projet SynAPPs, porté par l'APapp, pour et avec les 82 organismes de formation porteurs du label APP, propose d'accompagner l'hybridation numérique des pratiques de ces structures et d'y faire émerger un modèle d'organisation apprenante, au service des apprenants et des équipes.

Pour outiller, enrichir et harmoniser les pratiques des organismes de formation porteurs d'APP, plusieurs fonctionnalités et innovations vont leur être proposées dans le cadre de ce projet :

- Un **espace numérique d'apprentissage et d'accompagnement** permettant à l'apprenant de suivre son parcours et de retrouver toutes les informations nécessaires à son bon déroulement afin qu'il puisse être encore davantage acteur de sa formation. Cet espace constitue également un outil de suivi et d'interaction pour les équipes pédagogiques.
- Un **accès à un guide numérique collaboratif de ressources et d'innovations pédagogiques** favorisant une pédagogie active en phase avec les valeurs et la démarche APP. Via un système de notation et d'avis, cet outil sera interactif et vivant, au service de la multi-modalité en formation et enrichi en temps réel des innovations identifiées par les organismes du réseau.
- Le **développement d'un modèle d'organisation apprenante** en collaboration avec des organismes volontaires qui vont analyser et documenter comment devenir organisation apprenante APP sur la base de leur propre expérience afin de proposer aux autres organismes porteurs d'APP un modèle de plan d'action et des modalités d'accompagnement.
- Une **communauté de pratiques APP**, espace d'échange pour les équipes pédagogiques. Elle facilitera les échanges entre APP, sur la base d'outils libres existants qui seront alors testés pour sélectionner celui qui portera la future communauté APP.

Pour mener à bien ces objectifs, l'APapp s'engage à :

- Accompagner de façon opérationnelle la transition organisationnelle et numérique du réseau,
- Fournir les outils pour proposer au plus grand nombre d'apprenants sa pédagogie active fondée sur l'autoformation accompagnée, l'accompagnement à l'émancipation et la reconnaissance des compétences,
- Soutenir l'innovation, en particulier numérique, dans les pratiques et outils des organismes de formation,
- Proposer aux organismes de formation un modèle économique durable pour garantir la continuité des actions mises en œuvre dans le cadre du projet.

# COMMISSION PROSPECTIVE

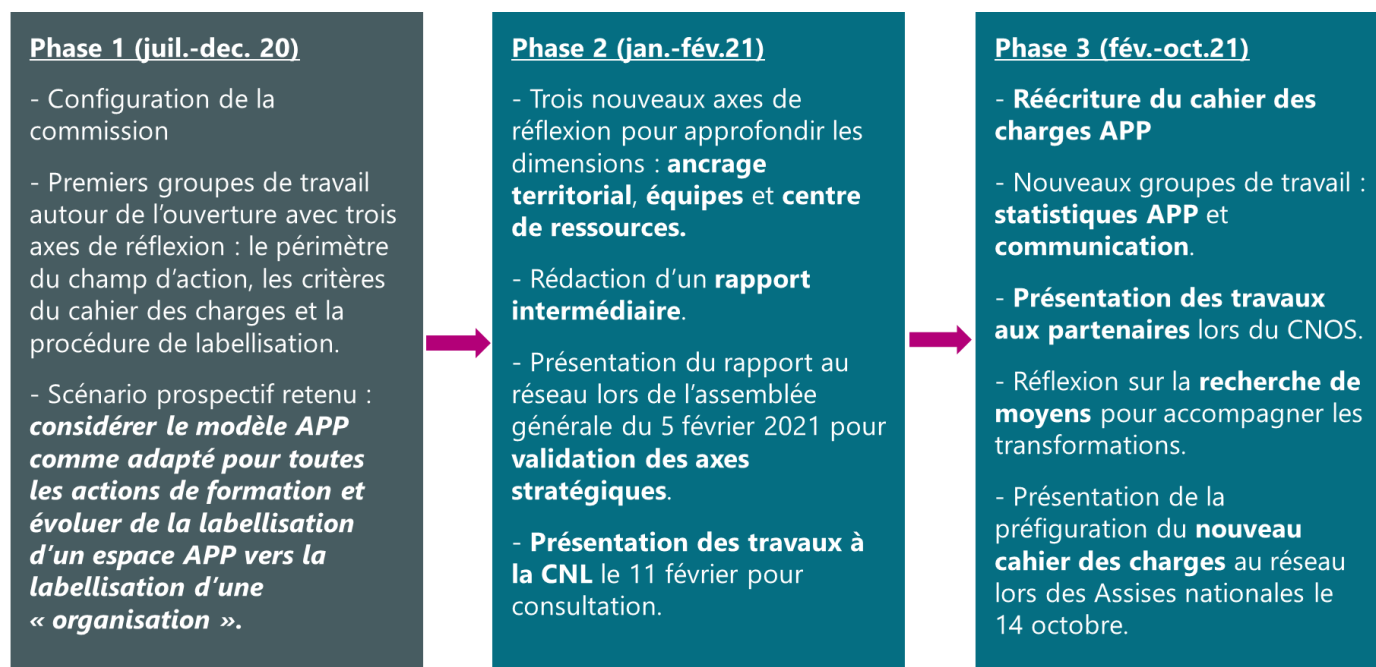
L'année 2020 a vu le lancement des travaux de la commission prospective. Son objectif : voir s'il était possible de considérer le modèle APP comme adapté pour toutes les actions de formation, au-delà du périmètre historique des compétences socles.

## Membres de la commission

- Françoise Abella Keller, APP de Strasbourg Centre (SCOP) – Grand Est
- Marie-Anne Corbin, ex-directrice de l'APapp
- Myrna Jacquin, APP de Mulhouse (CRP) – Grand Est
- Brigitte Leroy-Pianetti, APP de Montargis (association) – Centre-Val-de-Loire
- Enrico Mallocci, APP de Cognac & APP de Saintes (association) – Nouvelle-Aquitaine
- Maurice Monoky, APP d'Arras (association) – Hauts-de-France
- Christophe Saunier, APP du Havre (association) – Normandie
- Christophe Straumann, APP de Montbéliard (CFA) – Bourgogne-Franche-Comté
- Michel Tétart, conseiller spécial de l'APapp
- Christophe Wambst, APP de Saverne & APP de Haguenau (GRETA) – Grand Est

En 2021, la commission prospective de l'APapp a abordé les sujets de l'ouverture du périmètre d'application de la démarche APP au sein des organismes porteurs du label, les critères associés du cahier des charges et de la procédure de labellisation.

La commission s'est ainsi réunie à six reprises (25 janvier, 26 mars, 1<sup>er</sup> avril, 22 juin, 19 juillet et 9 septembre). Avec l'appui de l'APapp, des **groupes de travail** ont approfondi les thématiques identifiées comme impactées par l'ouverture du périmètre des actions de formations pouvant relever de la labellisation APP : **l'ancrage territorial, les équipes et le centre de ressources** puis, plus tard dans l'année, **les statistiques APP et la communication**.



## **L'ASSEMBLEE GENERALE VALIDE LA POURSUITE DES TRAVAUX**

Deux principes ont été rappelés à l'occasion de l'assemblée générale de février. D'abord : **ce sera aux organismes de délimiter librement le périmètre de leur activité APP**. Ensuite, **un organisme qui ne serait pas en mesure de proposer une offre de formation en lien avec les compétences socles ne pourrait pas prétendre à la labellisation APP**.

**La poursuite des travaux de la commission a été adoptée par l'assemblée**. La commission s'est donc attelée à la réécriture du cahier des charges du label APP.

Les membres de la commission nationale de labellisation (CNL) ont été consultés lors de leur réunion du 15 mars. Ils ont salué la qualité du travail réalisé et se sont montrés favorables aux évolutions présentées, tant que celles-ci ne remettaient pas en cause l'expertise des APP concernant l'accueil des publics les moins qualifiés.

## **DEUX NOUVEAUX GROUPES DE TRAVAIL**

La commission prospective a poursuivi ses travaux au premier semestre avec deux nouveaux groupes de travail : sur les **statistiques APP** et sur la **communication au sujet du label**.

Le groupe **Statistiques** s'est réuni à trois reprises. À son initiative, une enquête a été réalisée en juin auprès du réseau afin d'identifier qui a la charge de ce suivi au sein des APP, les outils utilisés et les difficultés rencontrées. Les cinquante-cinq réponses ont permis de compléter la réflexion du groupe de travail au sujet d'une refonte des statistiques suite à la mise en service du nouveau cahier des charges.

Au printemps, le groupe de travail dédié à la **communication** s'est concentré sur l'enjeu suivant : quelle communication adopter pour expliquer et faire adhérer au label APP de demain ? Comment rendre visible la valeur ajoutée des évolutions du label ? Comment mettre en avant les éléments de réponse que porte la démarche APP aux préoccupations des parties prenantes du champ de la formation : bénéficiaires, organismes de formation, acteurs publics et employeurs ?

## **LE CHANTIER D'OUVERTURE DU LABEL**

Au second semestre, l'équipe APapp s'est mobilisée pour **réaliser la synthèse des travaux de la commission et procéder à la réécriture du cahier des charges**.

**Ces avancées ont été présentées aux partenaires**, et notamment à la DGEFP, lors du Comité national d'orientation et de suivi de l'APapp, le 6 juillet. Les Assises du réseau, au mois d'octobre, ont été l'occasion de restituer plus précisément les travaux des deux groupes de travail à l'ensemble du réseau.

À l'occasion du « Tour des régions » initiée par l'APapp à partir d'août en lien avec l'appel à projet Deffinum (voir pp.18-20), la dynamique d'ouverture du label été présentée aux directions et équipes d'organismes porteurs d'APP afin d'échanger et d'entendre les attentes sur l'accompagnement à envisager, les questionnements à lever, la méthode à mettre en œuvre et les partenaires à mobiliser.

# FORMATION

En 2021, les formations de l'APapp ont rassemblé 344 stagiaires lors de 42 actions de formation pour un total de 5171,5 heures-stagiaires et 567,5 heures-formateurs.

## LA FORMATION DES PROFESSIONNEL-LES DU RÉSEAU

La stratégie du pôle formation de l'APapp pour le réseau APP repose sur une étroite synergie entre ses activités d'animation nationale du réseau APP et de recherche et développement.

Les orientations stratégiques sont les suivantes :

- Proposer au réseau un catalogue de formation couvrant le champ des besoins des équipes APP et évoluant en lien avec les enjeux et mutations du monde de la formation et le développement de pratiques et outils innovants.
- Repérer les besoins du réseau et des équipes APP : être en veille sur les innovations pédagogiques et technologiques et, plus globalement, sur les évolutions légales et pratiques dans le champ de la formation professionnelle et de l'apprentissage.
- Identifier, modéliser et valoriser l'expertise du réseau afin de disposer d'outils et de formations permettant d'améliorer les transmissions des pratiques, des valeurs et savoir-faire pour consolider le réseau.

### Les actions de formation mises en œuvre

En 2021, les actions de formation à destination du réseau APP ont été majoritairement organisées sous un format à distance et inter-organismes. Ces deux modalités favorisent la mobilisation et la disponibilité des professionnels et contribuent à la dynamique de réseau et à sa cohésion.

Le catalogue de formation n'a pas évolué en 2021 avec onze formations proposées au réseau APP.

#### Les chiffres du réseau

**328 stagiaires, professionnels du réseau, positionnés sur 40 actions de formation** pour un total de **4314 heures-stagiaires** :

- Formation évaluateur-trice CléA\* (11 sessions)
- Formation évaluateur-trice CléA numérique\* (5 sessions)
- \*Les formations CléA et CléA numérique sont prises en charge dans le cadre des cotisations annuelles respectives.*
- Formation-action Apprenant Agile (5 sessions)
- Accompagner la mise en place d'une AFEST (1 session)
- Classe virtuelle & parcours FOAD (4 sessions)
- Apprendre à apprendre (3 sessions)
- Nouveaux-elles coordinateur-rices APP (1 session)
- Être formateur-riche en APP (9 sessions)
- Créer et animer son centre de ressources en APP (1 session)

### Les changements

Il est à noter des évolutions en termes d'ingénierie sur deux actions de formation :

- **Formation-action Apprenant Agile** : l'ingénierie a évolué au rythme de la pandémie de Covid-19. Organisée en tout distanciel en 2020, elle a été proposée en 2021 dans un format hybride. Patricia Bonnet a rejoint l'équipe ingénierie pédagogique et l'équipe des formateurs et formatrices expert-e-s de l'APapp. Formatrice à l'APP de Montauban (IRFA Sud) depuis 2017, elle s'est formée au dispositif Apprenant Agile en 2018 et a depuis accompagné plusieurs apprenants vers la certification.
- **Formation des évaluateurs CléA et CléA Numérique** : une demi-journée a été ajoutée afin de permettre d'analyser les expérimentations menées en situation professionnelle, de répondre aux interrogations qui subsistent après ces premières mises en situation, et de prendre en main les différentes plateformes.

## **PREMIÈRE POEC DE FORMATEURS EN APP**

Pour la première fois, une formation de formateurs et formatrices en APP a été proposée par l'APapp à destination de demandeurs d'emploi dans la perspective de recrutement au sein d'organismes du réseau.

Sous forme de préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) en partenariat avec l'opérateur de compétences Akto Normandie et Pôle Emploi, cette formation visait à former des demandeurs d'emploi aux spécificités et à la posture professionnelle du métier de formateur en APP.

La demande de POEC a émané de sept organismes labellisés APP en Seine-Maritime éprouvant des difficultés à recruter des formateurs et encore davantage à recruter des formateurs ayant la posture et les compétences spécifiques d'un formateur APP.

L'APapp, Pôle emploi et les organismes APP ont repéré des candidats. La formation a débuté le 6 décembre 2021 à Sainte-Marie-des-Champs, pour un groupe constitué de douze demandeurs d'emploi de 22 à 59 ans ayant des expériences professionnelles très différentes les uns des autres.

Cette formation, d'une durée de trois mois, a demandé un important travail d'ingénierie de l'APapp et a mobilisé de nombreux formateurs et formatrices expertes. L'objectif : construire un parcours de formation de 399 heures sur la base des actions de formation au catalogue de l'APapp à destination de futurs professionnels APP.

### **La POEC « Être formateur, formatrice en autoformation accompagnée »**



#### **12 semaines de formation en alternance à temps plein**

- 266 heures de formation APapp avec dix modules de formation
- 133 heures en stage en APP
- Alternance semaine, en moyenne trois jours de formation pour deux jours en APP



#### **En format hybride**

- Du 6 décembre 2021 mars au 4 mars 2022
- 161 heures en présentiel (60,6%) et 105 heures à distance (39,4%)

#### **L'équipe mobilisée**

- 8 formateur-trices, expert-es APapp et intervenant-es des APP accueillant les stagiaires
- 1 formatrice référente APapp
- 1 coordonnatrice de l'action APapp
- 12 tuteurs en APP
- 1 référente administrative APP



## **LES FORMATIONS HORS RESEAU APP**

### **Industreet**

**Quatre stagiaires** sur une action de formation pour un total de **28 heures-stagiaires**.

L'action de formation de trois jours « Se former pour apprendre autrement » à destination des professionnels de la « Prépa » de l'école Industreet s'est poursuivie en 2021. La première partie de l'action de formation à destination de leur équipe avait eu lieu en décembre 2020.

École créée par la Fondation Total, Industreet s'adresse aux jeunes sortis sans qualification du système scolaire afin de les former à différents métiers porteurs de l'industrie à dominante technologique. En amont de leur formation qualifiante, la « Prépa » accueille les stagiaires pour une remise à niveau.

## **LES FORMATEUR-RICES APAPP INTERVENU-ES EN 2021**

### **Du pôle des formateurs et formatrices experts**

- Patricia Bonnet d'Elab Conseils, formatrice à l'APP de Montauban
- Yamina Bouayad-Agha, coordonnatrice de l'APP de Sète, Sète Agglopôle Méditerranée
- Myrna Jacquin, formatrice à l'APP de Mulhouse, ARFP
- Sylvain Rousseau, chargé de développement et formateur à l'APP de Dieppe, Forjecnor 2000
- Jean Vanderspelden, consultant « Apprenance, FOAD & AFEST, Numérique & Territoires » - ITG Paris

### **Sur la POEC en 2021 :**

- Nathalie Auvray, responsable pédagogique à l'APP de Rouen Rive droite, Média Formation
- Emmanuelle Fizet, coordonnatrice APP à l'APP de Rouen Rive droite, Média Formation

### **De l'équipe APapp :**

- Chantal Séveno, chargée de mission ingénierie pédagogique – référente nationale CléA réseau APP
- Nahissa Uk, chargée de projet et d'ingénierie pédagogique – cheffe de projet CléA.

Sont également intervenus ponctuellement sur les actions de formation :

- Ferdinand Cazin, chargé de missions, est intervenu lors des promos Apprenant Agile pour accompagner les équipes à la prise en main de la plateforme de badges numériques APP.
- Laure Pillias, animatrice nationale du réseau, est intervenue au cours de sessions pour présenter le réseau et ses actualités.
- Isabelle Salvi, cheffe de projets R&D en pédagogie et référente Apprenant Agile, a travaillé sur les chantiers Apprenant Agile liés à l'adaptation des supports pédagogiques, dont un travail de réingénierie de la formation-action en collaboration avec Chantal Séveno et Patricia Bonnet, et à l'accompagnement des professionnel·les du réseau investi·es dans le dispositif Apprenant Agile.

## **LA CERTIFICATION QUALIOP**

Également organisme de formation pour les professionnels du réseau, l'APapp a obtenu la certification Qualiopi pour la catégorie d'actions concourant au développement des compétences "actions de formation".

Les APP peuvent donc continuer à passer par des fonds publics ou mutualisés pour financer les formations de leurs collaborateurs.

# LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE

Depuis 2013, trois temps forts rythment annuellement la vie du réseau : APP en Résonance, les Assises nationales et le Comité national d'orientation et de suivi (CNOS).

## APP EN RESONANCE

APP en Résonance est une action collective du réseau proposée traditionnellement sur la période de mars-avril. Son concept : communiquer durant trois jours sur la démarche APP et sur les actions conduites par les organismes labellisés sur les territoires.

En 2021, en plus des actions entreprises par les APP, l'APapp a proposé trois temps réunissant en ligne environ cent-quarante participant-es autour de la démarche APP et des actualités du réseau :

- Mardi 18 mai : atelier ludique, animé par Myrna Jacquin, formatrice à l'APP de Mulhouse et formatrice-experte APapp, réunissant partenaires et formateurs du réseau autour de la compétence "apprendre à apprendre".
- Mercredi 19 mai : webinaire de présentation de la certification Apprenant Agile
- Vendredi 21 mai : table-ronde "Environnement ou modalité, comment gérer le numérique lorsqu'il se retrouve au cœur des parcours ?", réunissant les témoignages de professionnels des APP de Clichy, Châtillon, Héricourt et Montauban et avec la participation de Carine Seiler, Haut-Commissaire aux compétences.

## LE COMITE NATIONAL D'ORIENTATION ET DE SUIVI (CNOS)

Une fois par an, cette instance réunit les partenaires nationaux institutionnels, politiques et économiques du réseau. Lors de cette rencontre, l'APapp expose les actions menées avec le réseau et les partenaires et présente ses nouveaux projets. Des échanges permettent ensuite de partager les analyses et d'enrichir les projets.

Le CNOS de l'APapp s'est tenu le 6 juillet et a permis d'échanger avec les partenaires sur l'avancée des travaux de la commission prospective APP relatifs à l'ouverture du label ainsi que sur les perspectives d'accompagnement du réseau APP dans les évolutions liées à l'ouverture du label.

## LES ASSISES NATIONALES DU RESEAU APP

Les APP se sont retrouvés en présentiel pour les Assises 2021 après une édition 2020 à distance. Les 14 et 15 octobre, plus d'une centaine de professionnel·les du réseau se sont retrouvés pour les XI<sup>èmes</sup> Assises nationales du réseau APP. L'évènement a commencé à la Cité Internationale Universitaire de Paris, lieu symbolique pour le réseau les toutes premières Assises APP s'y étant déroulées en mai 1988.

Au programme de ces deux journées :

- La présentation des résultats des travaux de la Commission prospective APP,
- Le « Projet SynAPPs », candidature de l'APapp à l'appel à projet DEFFINUM pour soutenir l'hybridation des formations et les pédagogies innovantes,
- Les témoignages croisés de bénéficiaires du projet [Re]connaissances et des professionnel·les APP qui les accompagnent,
- Le projet Art-Connection et un témoignage apporté de l'APP de Marquette-lez-Lille autour de la mise en œuvre de projets culturels en APP.

# AUTRES ACTIONS AU SERVICE DU RESEAU

## OUTILLAGE DU RESEAU

Les accords nationaux DALIA-ASSIMO et Onlineformapro ont été renouvelés pour la période allant d'octobre 2021 à septembre 2022. Ces accords permettent aux APP qui le souhaitent d'acquérir des licences utilisateurs à des tarifs préférentiels via un achat groupé, géré par l'APapp.

## COMMUNICATION

### Les brèves de l'APapp

Deux mails de « brèves APP » ont été envoyés pour 2021 au réseau en juin 2021 et janvier 2022 pour le dernier semestre.

Ces brèves contribuent à l'animation de réseau en relayant l'actualité de l'APapp ainsi que celle de tout APP souhaitant partager ses projets et événements.

### Le réseau APP et l'APapp dans la presse en 2021

Centre Inffo a édité dans son Quotidien de la Formation quatre articles sur le réseau APP en 2021 :

- [Les soft skills, une solution miracle ?](#), Nicolas Deguerry, 13/07/2021
- [« Les soft skills renvoient aux savoir-faire de l'autoformation » \(Pascal Galvani\)](#), Nicolas Deguerry, 16/07/2021
- [Le CMAtlv publie 42 recommandations](#), Nicolas Deguerry, 29/07/2021
- [Édito de septembre-octobre 2021 – L'innovation ou le « Yes Future » !](#), Nicolas Deguerry, 25/11/2021

### Visibilité sur les réseaux sociaux

Au 31 décembre 2021, les comptes de l'APapp sur les réseaux sociaux totalisaient :

- Facebook : **641 abonnés** ↗ +24% [@reseauapp](#)
- Twitter : **491 abonnés** ↗ +10% [@APapp APP](#)
- LinkedIn : **636 abonnés** ↗ +57% [linkedin.com/company/apapp](https://www.linkedin.com/company/apapp)



# LA PROMOTION DE LA DEMARCHE

## L'APAPP MIROIR DE L'EXPERTISE RESEAU AUPRES DES INSTITUTIONS

L'APapp porte dans son nom une mission majeure de représentation du réseau auprès des grands décideurs et financeurs, de mise en visibilité de l'expertise et du rôle que la proposition APP porte et doit développer sur les territoires. Notre priorité : entretenir et développer la reconnaissance des spécificités portées par le réseau, mettre en lumière sa valeur ajoutée dans le paysage de l'éducation permanente et de la formation et sa modernité, pour enfin faire rayonner la proposition APP sur le territoire.

L'APapp a régulièrement échangé avec ses partenaires institutionnels au fil de l'année. En tant qu'instance de labellisation reconnue par **France Compétences**, les échanges avec celle-ci ont notamment permis de contribuer à la réflexion collective sur cette nouvelle forme de reconnaissance qualité, et d'affiner notre proposition.

Auprès de **Certif'Pro**, l'APapp veille pour maintenir une proposition CléA de qualité et développer la proposition CléA numérique. Elle se montre particulièrement vigilante sur leur devenir respectif et l'égalité d'accès sur le territoire national à l'horizon de leur décentralisation.

L'expérimentation « 100 % inclusion » [Re]connaissances apporte au réseau des opportunités complémentaires d'interactions avec les porteurs des politiques publiques, de présentation de la démarche et de ses innovations auprès d'un prisme étendu de partenaires. L'APapp a ainsi contribué auprès du **Haut-Commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi (HCCIE)** et de la **DGEFP** à la réflexion collective et capitalisé avec d'autres porteurs de projet PIC. A l'occasion du mois de l'Innovation publique, le projet [Re]connaissances a été sélectionné au titre d'une pratique remarquable pour témoigner et animer un atelier relatif à la place faite aux bénéficiaires.



À l'initiative du Haut-Commissariat, l'APapp a également été invitée à contribuer aux travaux menés par le **ministère de la Solidarité et de la santé** et la **délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté (DIPLP)** sur la thématique des contrats d'engagement jeunes (CEJ) à destination des jeunes précaires en rupture au titre de l'expérimentation menée via [Re]connaissances.

En juillet, à l'occasion d'une audition à l'**Assemblée nationale** relative aux incidences de la réforme de 2018, l'APapp a pu apporter le témoignage réseau sur l'évolution de l'approche qualité et sa reconnaissance.



## TOUR D'HORIZON DES PARTENARIATS ET RENCONTRES

Au-delà de ces démarches auprès des institutionnels, l'APapp a poursuivi sa mission de promotion du label auprès des acteurs majeurs de l'éducation permanente et de la formation professionnelle et continue également d'élargir son réseau partenarial.

- **ADevComp**
- **AFNOR Certification**
- **AKTO**
- **ANLCI** – Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme
- **CAFOC de l'Académie de Versailles**
- **Caisse des Dépôts et Consignations**
- **CCI France**
- **Centre Inffo**
- **Certif'Pro**
- **CMAtlv** – Comité Mondial des Apprentissages tout au long de la vie
- **Cnam Grand Est**
- **Coorace** - Fédération nationale de l'économie sociale et solidaire
- **Collectif Bleu Blanc Zèbre**
- **Conversas Associação Internacional (CAI)** – Portugal
- **CPNE Travail temporaire**
- **Croix Rouge Française**
- **Défi Métiers**, Carif-Oref d'Ile-de-France
- **DGEFP**
- **DIHAL** - Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement
- **DIPLP** - Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté
- **EMFOR**, Carif-Oref de la Bourgogne-Franche-Comté
- **FFOD** – Forum des acteurs de la formation digitale
- **FNCIBC** – Fédération nationale des centres Interinstitutionnels de bilans de compétences
- **FCM** – Fondation Crédit Mutuel
- **France Compétences**
- **Istituto Luigi Sturzo (ILS)** – Italie
- **Groupe FAYAT Energie**
- **Industreet**
- **Loughborough University (Lboro)** – Grande-Bretagne
- **Newrest Wagons-Lits**
- **OPCO EP**
- **PIX**
- **Reconnaître – Open Recognition Alliance**
- **Réseau des Carif-Oref (RCO)**
- **Simplon**
- **Synofdes**, Syndicat national des organismes de formation
- **UROF**
- **UNIFORMATION**
- **Université de Lille**

## INTERVENTIONS LORS DES MANIFESTATIONS PARTENAIRES

<b>16 mars</b> Présentation du label APP auprès d'Emfor, Carif-Oref BFC	<b>10 mai</b> Journée de lancement du collectif "Badgeons les HDF" à Tourcoing	<b>15 juin</b> Présentation du livrable "Coût et achat public" au CA du FFFOD	<b>16 juin</b> Université de printemps 2021 de l'ADevComp
<b>1<sup>er</sup>-2 juillet</b> VIème Forum du CMAtlv : "Les <i>soft skills</i> , une solution miracle ?"	<b>6 juillet</b> Réunion des sept premiers réseaux habilités CléA avec Certif'Pro	<b>5 novembre</b> Intervention sur les compétences culturelles à l'ePIC	<b>19 novembre</b> 8 <sup>èmes</sup> Assises régionales de l'éducation permanente en Hauts-de-France

## **IMPLICATION DANS DES COLLECTIFS**

**Agir Ensemble contre l'illettrisme** : L'APapp est membre du comité consultatif de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI). Le réseau participe aux journées nationales d'action contre l'illettrisme (JNAI) qui se tiennent chaque année la semaine du 8 septembre, journée internationale de l'alphabétisation de l'Unesco. Une nouvelle campagne de communication « Apprendre, c'est réapprendre à rêver » a, à cette occasion, été lancée ; elle pu être relayée par le réseau.

**Forum des acteurs de la formation digitale (FFFOD)** : membre fondateur du FFFOD, l'APapp maintient sa mobilisation dans ce collectif en tant que membre du conseil d'administration. Dans le prolongement des travaux initiés en 2020 dans le groupe de travail « Coût et achat public », l'implication de l'APapp s'est traduite en 2021 par le coportage et la présentation en CA le 15 juin de l'un des trois livrables : réaliser un schéma sur les fondamentaux de la multimodalité pour donner à voir ce qu'on entend par multimodalité et les activités qui s'y rapportent.

Le **guide "Structure des coûts d'une formation multimodale"** a été présenté par le FFFOD en AGE le 24 septembre. Il aborde les fondamentaux d'une formation multimodale, détaille tous les postes de coûts et propose des points de repère pour aider les financeurs à évaluer les offres de formation.

- [Télécharger le guide "Structure des coûts d'une formation multimodale" et visionner le webinaire](#)

**Association Reconnaître** : « Reconnaître - Open Recognition Alliance » porte la branche francophone d'un réseau œuvrant à la construction d'une société apprenante fondée sur la reconnaissance des talents, des compétences et des aspirations des personnes et ce notamment via les badges numériques. L'APapp est membre fondateur et siège au Bureau de cette association. Comme chaque année, l'APapp est intervenue à l'occasion de l'événement e-Pic 2021 - 19<sup>ème</sup> conférence internationale sur les technologies et pratiques d'éducation et de reconnaissance ouverte (voir plus haut).

**Synofdes** : Le Bureau de l'APapp a validé le 11 mars la décision de faire adhérer l'APapp à titre individuel au Syndicat National des Organismes de Formation (Synofdès), ce dernier jouant un rôle d'information, de représentation et de fédération des organismes adhérents. Cette adhésion permet notamment à l'APapp de s'intégrer à un collectif de réflexion et d'action ainsi que de bénéficier d'une veille administrative et juridique au service du réseau : droit de la formation, impact des réformes, etc.

**CMAtlv (Comité Mondial des Apprentissages tout au long de la vie)** : L'APapp a intégré le conseil d'administration du CMAtlv à l'occasion de son Assemblée Générale du CMAtlv du 17 septembre. À l'occasion du VI<sup>ème</sup> Forum international du CMAtlv organisé en juillet (voir plus haut), l'APapp a notamment animé un atelier sur les soft-skills en relation les projets [Re]connaissances et Art-Connection.

**ADevComp (Association pour l'accompagnement et le développement des compétences)** : L'APapp devient adhérente suite au bureau du 10 septembre. Créée le 11 mars 2019, ADevComp est le fruit d'une réflexion et de l'expérience plurielle de « professionnels de l'accompagnement du développement des compétences ». À l'occasion de leur Université de Printemps organisée le 16 juin (voir plus haut), l'APapp est intervenue à la table ronde « Identifier, Reconnaître » afin de présenter les rôles respectifs à tenir sur ce champ pour le certificat CléA et les badges numériques relevant du dispositif Apprenant Agile.

# CERTIFICATS CLEA ET CLEA NUMERIQUE

## BILAN DES CERTIFICATS POUR 2021

### Le certificat CléA en APP en 2021, ce sont...

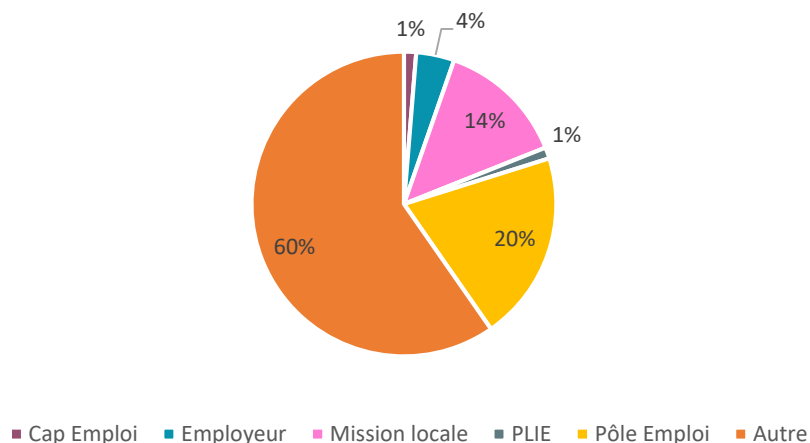
- **81 APP habilités** évaluateurs CléA avec l'APapp.
- **5 898 candidats** inscrits (+16 % par rapport à 2020).
- **5 515 évaluations préalables (+15%)** et **1 766 évaluations finales (+36%)**.
- **2 219 certificats CléA** délivrés (+6%).



L'activité CléA en APP connaît une progression régulière depuis 2019, grâce au soutien des financeurs publics, avec la prolongation du financement via Pôle Emploi dans le cadre du PIC et la **mobilisation d'un nombre croissant de régions** intégrant la possibilité de passer le certificat CléA dans le cadre de certains dispositifs formation.

Parmi les candidats au certificat CléA accueillis en APP en 2021, 61% sont des femmes. Une très large majorité des candidats (96%) étaient demandeurs d'emploi au moment de leur inscription.

### Origine de la démarche d'inscription à CléA

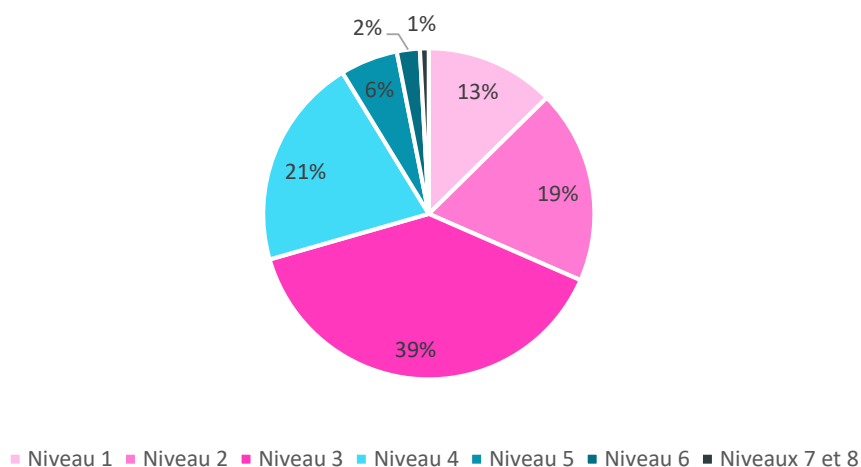


Les candidats à CléA se sont présentés à 20% sur prescription de Pôle emploi et à 14% via une Mission locale. La catégorie « Autre » (60%) correspond aux candidats se présentant de leur propre initiative ou bien inscrits au CléA sur préconisation d'un organisme de formation, dont l'APP.

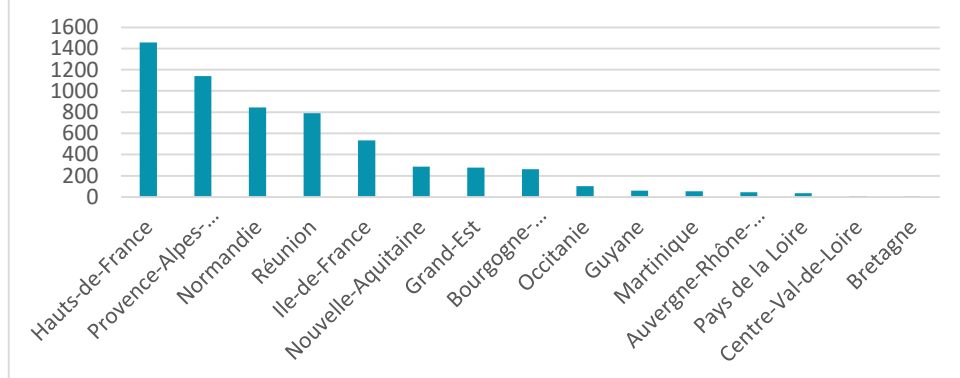
En 2021, les candidats à CléA en APP étaient à 71% de niveau 3 ou moins, et à 21% de niveau 4.

Les principaux financeurs des évaluations CléA menées en APP sont, en 2021, les régions (58%) et Pôle Emploi (38%), ce qui est significatif de l'implication d'un nombre croissant de régions. La part de fonds OPCO ou employeurs mobilisés reste limitée, atteignant 6%.

### Niveau de formation des candidats à CléA



## Candidats CléA par région



L'intégration aux parcours de formation financés par certaines régions (Hauts-de-France, Normandie, Bourgogne Franche-Comté), ou par Pôle emploi (PACA) soutient l'activité sur la certification CléA. Les APP de La Réunion continuent à être très actifs.

## Le certificat CléA numérique en APP en 2021, ce sont...

Sur **78 APP habilités** avec le réseau, 26 ont été actifs en 2021 **(+44% par rapport à 2020)**

- **276 candidats (+170%)**, dont 68 ont bénéficié de la prescription d'un parcours de formation portant sur les compétences à développer.
- **208 certificats CléA numériques délivrés (+139%)** par les APP, ce qui représente la réussite à la certification pour 75% des candidats.

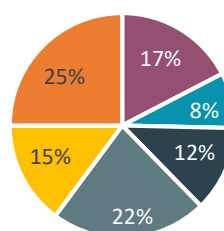


L'année 2021 marque véritablement le démarrage de l'activité sur le CléA numérique au sein du réseau, essentiellement au cours du dernier trimestre. En effet, en raison de la crise sanitaire d'une part, et des problématiques de financement d'autre part, ce certificat restait auparavant peu proposé.

Les candidats de tous âges sont concernés par le certificat CléA numérique. En 2021, un des candidats avaient moins de 30 ans, la moitié avait entre 30 et 50 ans et un quart avait plus de 50 ans. Comme pour CléA, les candidats à CléA numérique sont en majorité des femmes (65%).

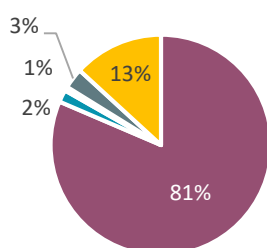
En 2021, 93% des candidats au certificat CléA numérique étaient demandeurs d'emploi lors de leur inscription. La proportion de salariés reste limitée (6%).

## Candidats à CléA Numérique par tranches d'âge



■ 25 ans et moins ■ 26 à 29 ans ■ 30 à 34 ans  
■ 35 à 44 ans ■ 45 à 49 ans ■ 50 ans et plus

## Origine de la démarche d'inscription à CléA Numérique

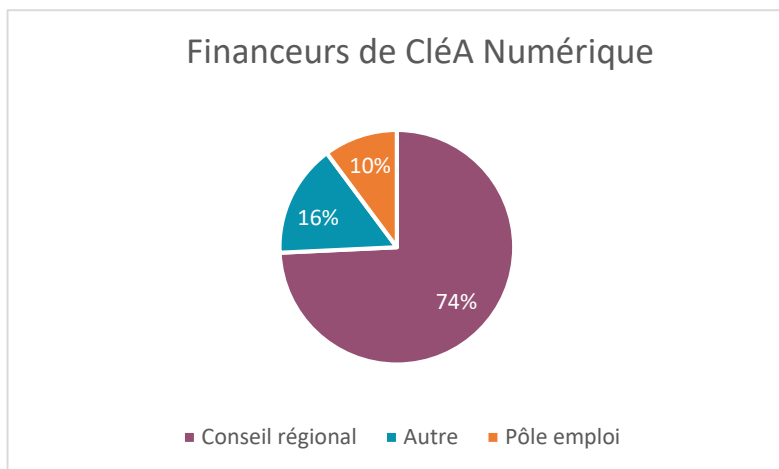
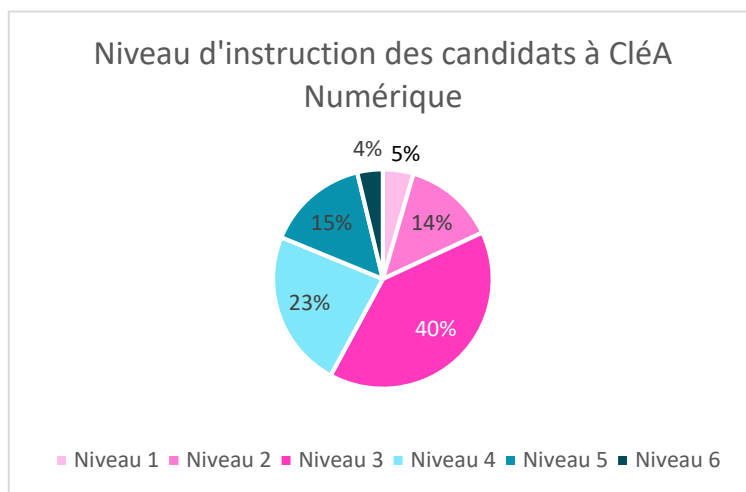


■ Autre ■ Cap emploi ■ Employeur ■ Mission locale ■ Pôle emploi

Les candidats au CléA numérique s'orientent très majoritairement vers ce certificat de leur propre initiative ou sur recommandation d'un organisme de formation, dont l'APP. Seulement 13% ont été orientés par Pôle emploi et 3% par la Mission locale.



On constate que le niveau d’instruction des candidats à CléA numérique est en moyenne supérieur à celui des candidats au certificat CléA. Ainsi, 69% des candidats au CléA numérique en 2021 avaient un niveau d’instruction de 3 ou moins, et 23% un niveau 4.



La répartition par financeurs met en évidence le soutien de certaines régions qui ont intégré CléA numérique à leurs marchés, et l’implication croissante de Pôle emploi sur certains territoires.

## **FORMATION DES EVALUATEURS DU RESEAU**

En 2021, onze sessions de formation évaluateurs CléA et cinq sessions de formation évaluateurs CléA numérique ont été organisées pour les APP habilités via le réseau. Prises en charge via les cotisations annuelles respectives, elles ont abouti à l’habilitation de quatre-vingt-quatre nouveaux-elles évaluateur-rices CléA et de trente-trois nouveaux évaluateurs CléA numérique.

Les formations des évaluateurs CléA et CléA numérique comptent depuis juillet 2021 une demi-journée supplémentaire, soit trois pour CléA et deux pour CléA numérique. Ce temps complémentaire permet d’échanger sur les expérimentations menées, d’aborder les attendus administratifs et de se former à l’utilisation des différentes plateformes.

Les sessions de formation se sont déroulées pour la plupart en modalité distancielle.

## **CAMPAGNE D’HABILITATION 2021**

Le réseau a participé à la campagne d’habilitation organisée par Certif Pro en septembre-octobre 2021, ce qui a permis à trois organismes porteurs d’APP supplémentaires de pouvoir proposer la certification CléA et à deux organismes porteurs d’APP, la certification CléA numérique. Ces habilitations sont accordées pour trois ans renouvelables.

## **FINANCEMENTS**

Le financement CléA pour les demandeurs d’emplois ayant été confirmé par Pôle emploi, les prises en charge CléA ont été maintenues en 2021 via une enveloppe dédiée PIC dans les régions qui n’avaient pas encore pris le relais.

Alors que l'APapp a continué d'interpeller les responsables et porteurs des certifications pour dynamiser les prises en charge des certificats CléA, et plus particulièrement CléA numérique, Certif'Pro a partagé ces questionnements dans un communiqué publié le 9 février 2021.

Début avril 2021, une réunion de Certif'Pro avec les réseaux habilités a permis de faire connaissance avec la nouvelle équipe de l'association paritaire, faire un point sur ses missions et le rôle des Transitions Pro pour porter les informations utiles, notamment en termes de pratiques au sein des jurys. Ces échanges ont également permis d'acter le renouvellement automatique des habilitations des organismes en 2021 pour trois ans, à condition d'avoir mis en œuvre au moins une fois l'évaluation.

Concernant CléA numérique, au-delà de la question du financement qui évolue lentement malgré, le réseau a continué à se mobiliser sur le déploiement de cette certification, atteignant fin 2021 un total de 380 évaluations réalisées.

## **COMMUNICATION CLEA NUMERIQUE**

Les travaux de production d'outils de communication sur la certification CléA numérique en APP ont été lancés au dernier trimestre 2021 au sein de l'équipe APapp. Il est notamment prévu la réalisation d'une vidéo de témoignages sur le modèle de ce qui avait été fait avec la campagne "Souriez, vous êtes certifié-e" sur le certificat CléA.

## **UN NOUVEAU PARTENAIRE CLEA POUR LE RESEAU : SOCIETE NEWREST WAGONS-LITS**

La société Newrest Wagons-Lits (restauration ferroviaire, catering aérien, restauration collective) a pris contact avec l'APapp à l'automne 2021. Cette société est implantée dans les grandes villes françaises et emploie 1.400 salariés potentiellement concernés par la certification CléA. La direction des ressources humaines de la société s'est montrée très intéressée par la proposition de CléA en APP pour accompagner son personnel de bord et son personnel logistique.

Au vu des échéances du FNE, l'APapp et Newrest Wagons-Lits ont d'ores et déjà conventionné avec douze APP habilités.

## **PROMOTION DU CLEA ET LIENS AVEC LES TRANSITIONS PRO**

Enfin, le 2 décembre, Laurence Martin s'est rendue à l'APP de Saintes (Nouvelle-Aquitaine) pour une remise de certificats CléA. Cet évènement était aussi l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux interlocuteurs régionaux et de resserrer les liens avec Transition Pro.



APapp – Association pour la Promotion du label APP

SIRET : 499 088 060 000 45 – N° organisme de formation : 23 76 04744 76

Siège social : 3 rue Coq Héron, 75001 Paris

01.40.39.70.18 – [contact@app-reseau.eu](mailto:contact@app-reseau.eu)

[www.app-reseau.eu](http://www.app-reseau.eu)